

Assemblée Générale du 26 mai 2020
Résultats du scrutin

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 26 mai 2020 à huis clos. L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités ci-après.

	Pour toutes les résolutions à l'exception de la résolution 3	Pour la résolution 3¹
Nombre total d'actions ayant droit de vote²	259 567 685	259 567 685
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	2 382	2 385
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	330 950 139	331 350 199

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix exprimées ³	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées ⁴	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	330 580 100	203 671 772	77,046 %	330 184 954	99,88 %	395 146	0,12 %	370 039	-
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	330 580 100	203 671 772	77,046 %	330 184 954	99,88 %	395 146	0,12 %	370 039	-
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	331 195 215	203 871 832	77,122 %	330 461 390	99,78 %	733 825	0,22 %	154 984	-
4	Conventions réglementées	330 783 862	203 671 772	77,046 %	330 780 871	>99,99 %	2 991	<0,01 %	166 277	-

¹ Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts de la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

² Nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*, soit le 22 mai 2020 à 0h00, heure de Paris, France.

³ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁴ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

N°	Résolutions adoptées	Total des voix exprimées ³	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées ⁴	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
5	Politique de rémunération des mandataires sociaux	330 672 533	203 671 772	77,046 %	303 696 246	91,84 %	26 976 287	8,16 %	277 606	-
6	Eléments de rémunération versés en 2019 ou attribués au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration	330 651 570	203 671 772	77,046 %	326 864 557	98,85 %	3 787 013	1,15 %	298 569	-
7	Eléments de rémunération versés en 2019 ou attribués au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général	327 903 188	203 671 772	77,046 %	272 916 680	83,23 %	54 986 508	16,77 %	3 046 951	-
8	Approbation des informations figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et relatives à la rémunération des mandataires sociaux (article L.225-37-3 I du Code de commerce)	330 621 323	203 671 772	77,046 %	322 841 672	97,65 %	7 779 651	2,35 %	328 816	-
9	Renouvellement du mandat de Madame Marie-Hélène Habert-Dassault	330 537 235	203 671 772	77,046 %	325 866 097	98,59 %	4 671 138	1,41 %	412 904	-
10	Renouvellement du mandat de Madame Laurence Lescourret	330 650 698	203 671 772	77,046 %	314 781 702	95,20 %	15 868 996	4,80 %	299 441	-
11	Fixation du montant de la rémunération des administrateurs	330 574 569	203 671 772	77,046 %	330 404 631	99,95 %	169 938	0,05 %	375 570	-
12	Autorisation d'acquérir des actions Dassault Systèmes	330 789 992	203 671 772	77,046 %	328 608 741	99,34 %	2 181 251	0,66 %	160 147	-

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix exprimées ⁵	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées ⁶	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
13	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	330 827 132	203 671 772	77,046 %	329 987 170	99,75 %	839 962	0,25 %	123 007	-
14	Modifications des statuts	328 077 294	203 671 772	77,046 %	324 567 558	98,93 %	3 509 736	1,07 %	2 872 845	-

⁵ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁶ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

N°	Résolutions adoptées	Total des voix exprimées ⁵	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées ⁶	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
15	Autorisation donnée au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux et du personnel salarié de la Société et des sociétés liées emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	327 923 328	203 671 772	77,046 %	271 165 653	82,69 %	56 757 675	17,31 %	3 026 811	-
16	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	330 684 860	203 671 772	77,046 %	327 126 548	98,92 %	3 558 312	1,08 %	265 279	-
17	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	330 810 931	203 671 772	77,046 %	266 115 944	80,44 %	64 694 987	19,56 %	139 208	-
18	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	330 826 997	203 671 772	77,046 %	266 584 552	80,58 %	64 242 445	19,42 %	123 142	-
19	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs scissions	330 810 732	203 671 772	77,046 %	266 148 449	80,45 %	64 662 283	19,55 %	139 407	-
20	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs scissions	330 826 744	203 671 772	77,046 %	266 634 619	80,60 %	64 192 125	19,40 %	123 395	-
21	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'un ou plusieurs apports partiels d'actifs	330 809 121	203 671 772	77,046 %	266 102 403	80,44 %	64 706 718	19,56 %	141 018	-
22	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'un ou plusieurs apports partiels d'actifs	330 825 506	203 671 772	77,046 %	266 583 836	80,58 %	64 241 670	19,42 %	124 633	-

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix exprimées ⁷	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées ⁸	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
23	Pouvoirs pour les formalités	330 795 855	203 671 772	77,046 %	330 795 345	>99,99 %	510	<0,01 %	154 284	-

⁷ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁸ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.